

## Les prestations de la FMH en un coup d'œil

La FMH offre à ses membres toute une série de prestations et s'engage pour répondre à leurs besoins. Pour ne pas se reposer sur ses lauriers, elle s'est fixé l'objectif stratégique suivant: «continuer à développer les prestations du Secrétariat général, les rendre accessibles aux membres et mieux les communiquer.» Afin de profiter au mieux de cette large palette de prestations et accroître leur plus-value pour ses membres, la FMH a donc décidé de publier un catalogue de prestations qui recense quelque 70 prestations que les membres peuvent solliciter directement. Ces prestations sont de natures très diverses, en voici quelques exemples: en matière juridique (conseils et renseignements juridiques), dans le domaine informatique (portail des membres myFMH), ou encore la gestion des données relatives aux valeurs intrinsèques (tarifs ambulatoires).

L'organisation thématique et alphabétique du catalogue ainsi qu'un système d'icônes permettent aux utilisateurs de trouver rapidement la prestation recherchée. Le graphisme sobre et moderne souligne également le caractère convivial du catalogue de prestations.

Chaque prestation est accompagnée d'une brève description, des coordonnées de contact en cas de question et de la liste des personnes qui peuvent en bénéficier. Le catalogue est disponible dès à présent en français et en allemand sur le site internet de la FMH à l'adresse [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Services → Pour les membres → Catalogue de prestations. Il peut être consulté directement sur le site ou téléchargé au format pdf. Le catalogue des prestations sera également disponible en version imprimée à partir du mois de juin 2015.

Secrétaire générale

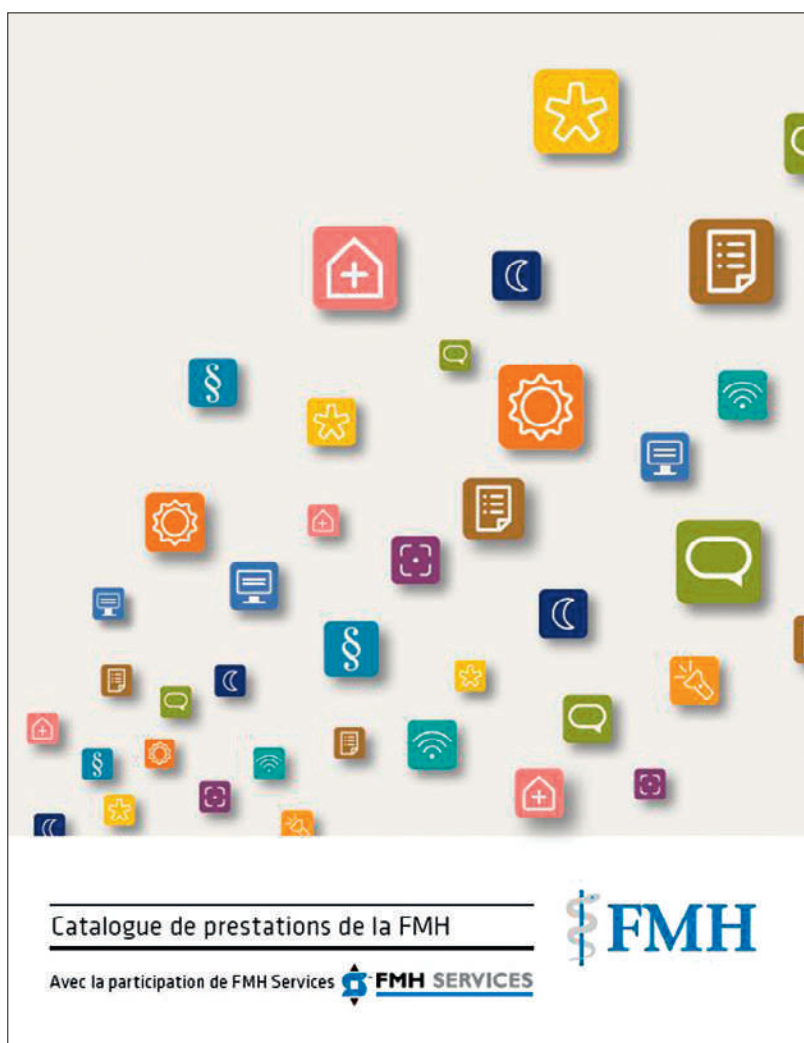
## Révision globale du TARMED

Cela fait environ deux ans que la FMH se consacre à la révision des quelque 4581 positions du TARMED et à l'actualisation des paramètres des modèles de coûts aux côtés de ses partenaires H+ et la CTM. Avec les sociétés de discipline médicale, les partenaires et les autres experts externes, ce ne sont pas moins de 150 personnes qui participent à ce projet d'envergure. Chaque partenaire dispose d'un chef de projet pour la gestion opérationnelle. Du côté de la FMH, Kerstin Schutz a repris en début d'année cette fonction auparavant occupée par Roger Scherrer. Après avoir rejoint en 2012 l'équipe de sept personnes de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse, Kerstin Schutz se consacre désormais à ce projet.

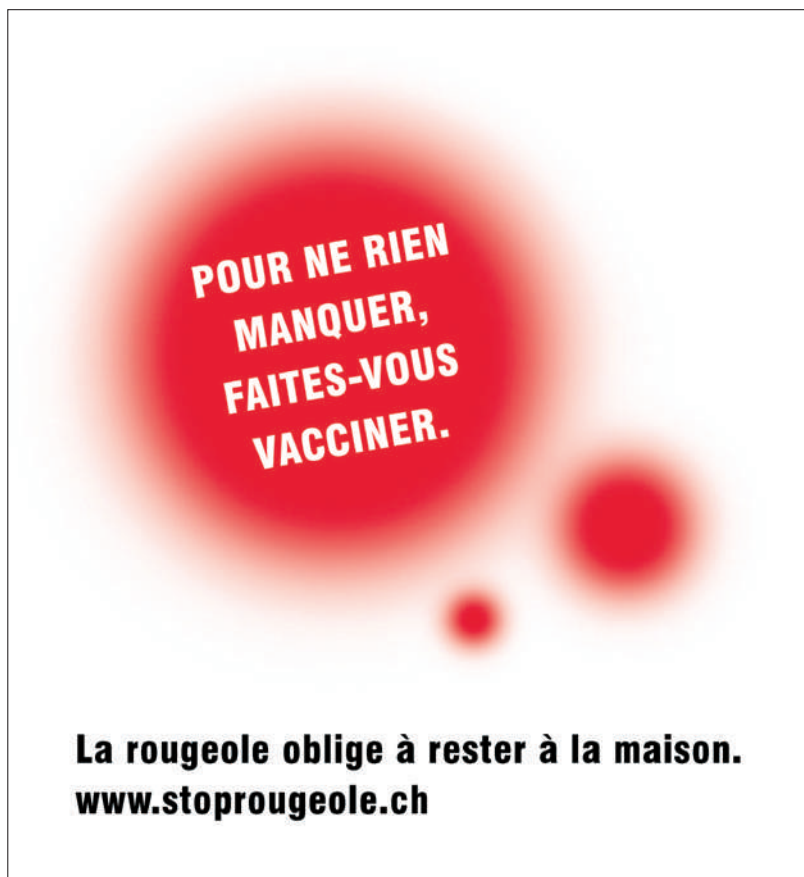
La division a également été renforcée par Andreas Weissenburger et Karl Bachofen, deux experts externes qui avaient participé autrefois au développement du TARMED. Sur mandat de la FMH, les deux experts soutiennent le projet de révision en mettant à profit leur longue expérience et leurs connaissances approfondies en matière de tarif en participant aux différents groupes de travail et équipes spécialisées.

La révision globale du TARMED est donc en bonne voie et devrait être achevée d'ici la fin de l'année pour que la version 2.0 puisse être soumise à l'approbation du Conseil fédéral.

Division Tarifs et conventions  
pour la médecine ambulatoire en Suisse



Les prestations de la FMH, présentées sous forme claire et concise.



La vaccination contre la rougeole en avril: simple et sans complication.

### Semaine européenne de la vaccination

L'OMS s'est donné pour mission d'éliminer la rougeole d'Europe d'ici à fin 2015. En Suisse aussi, le taux de couverture vaccinale avec deux doses a progressé et se situe actuellement entre 86 et 90%. Le problème réside principalement auprès des adultes: en effet, on estime que plus d'un million de personnes âgées de 17 à 50 ans doivent rattraper au moins une dose de vaccin contre la rougeole. Les recommandations actuelles datent de 2001. Avant cette date, les recommandations ont subi de nombreux changements, ce qui signifie que toute personne née avant 2001 est susceptible d'avoir des lacunes en matière de vaccination, même si dans l'ensemble, ces personnes sont bien vaccinées. Or, la plupart des personnes qui n'ont reçu qu'une dose de vaccin n'en ont pas conscience. Pour développer des offres de vaccination accessibles à tous, la Semaine de vaccination européenne, qui se tiendra du 20 au 25 avril, sera consacrée à l'élimination de la rougeole. A cette occasion, les cabinets médicaux, centres de santé et hôpitaux seront invités à proposer le vaccin contre la rougeole sans rendez-vous durant toute la semaine. La liste des médecins

participant à l'opération sera disponible sur le site internet de l'OFSP [www.stoprougeole.ch](http://www.stoprougeole.ch). Les médecins intéressés peuvent s'annoncer auprès de Deborah Gaspoz: [Deborah.Gaspoz\[at\]bag.admin.ch](mailto:Deborah.Gaspoz[at]bag.admin.ch), téléphone 058 462 74 99.

Division Promotion de la santé et prévention

### Nouveaux visages au Secrétariat général

Depuis août 2014, Brigitte Stöckli travaille comme assistante de direction au Secrétariat central. Elle soutient la secrétaire générale dans toutes ses tâches administratives et organise, entre autres, le séminaire semestriel des collaborateurs. Elle rédige également les procès-verbaux des séances des cadres et gère le secrétariat du Forum du sauvetage. Après avoir travaillé dans la gestion de projets de construction, Brigitte Stöckli a exercé 15 ans comme responsable de la gestion documentaire à la centrale nucléaire de Mühleberg.

Au début septembre 2014, Marina Lüscher a rejoint l'équipe de sept personnes de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse. Collaboratrice de projet, elle se consacre depuis à la révision globale du TARMED, se charge de diverses tâches administratives dont la rédaction des procès-verbaux de séance, et organise la Journée des délégués tarifaires. Ancienne infirmière HES en soins intensifs et réanimation, elle a eu envie, après dix ans de carrière, de se réorienter. Après avoir suivi une formation dans le domaine du management, elle a dirigé plusieurs EMS et a eu l'occasion de mener à bien des tâches ambitieuses dont la réorganisation d'une entreprise.

En septembre 2014, Marcella Manzo a débuté son activité de collaboratrice spécialisée au Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH. Mère de deux enfants adultes, quadrilingue, elle traite les dossiers en provenance du Tessin et de la Suisse allemande. Elle veille au bon déroulement de la procédure et à la coordination entre patients, avocats, experts, médecins et hôpitaux. Après un apprentissage d'opticienne suivi d'une formation commerciale, Marcella Manzo a travaillé quelque temps comme hôtesse de l'air avant de retourner dans le domaine commercial où elle exerce maintenant depuis plusieurs années.

Caroline Hartmann, docteur en droit, épaula depuis septembre 2014 l'équipe du service juridique de la FMH. Elle y travaille à 50% en qualité d'avocate et à 50% en tant que responsable du Bureau d'expertises extrajudiciaires. Elle traite différents dossiers ayant trait aux directives anticipées ou à la protection de la

maternité et s'occupe également des questions juridiques relatives aux professions paramédicales (en particulier celles concernant la formation des assistantes médicales). En plus de répondre aux questions juridiques des membres de la FMH, elle est l'interlocutrice des experts et se charge de relire les expertises extrajudiciaires. Passionnée de sport, Caroline Hartmann a étudié le droit aux universités de Bâle et de Berne avant de travailler comme juriste en entreprise et dans différentes chancelleries économiques. Avant de rejoindre la FMH, elle a travaillé pour une assurance protection juridique dans le domaine de la protection des patients.

Julien Duruz travaille depuis septembre 2014 en tant qu'avocat au sein du service juridique. Il gère, en collaboration avec sa consœur Anne-Sylvie Thiébaud, le secrétariat de la Commission de déontologie et traite les cas qui concernent la Suisse romande. Il s'occupe également des renseignements juridiques aux membres. Julien Duruz a étudié le droit à l'Université de Fribourg et obtenu son brevet d'avocat dans le canton de Berne. Avant de rejoindre la FMH, il a travaillé pendant quatre ans à la préfecture du Jura bernois pour le compte de l'administration cantonale; il a également voyagé pendant un an principalement en Asie et en Amérique du Sud.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux collaborateurs et sommes heureux de travailler avec eux.

Division Administration et finances

### **Lettre d'information de l'ASQM – il n'est jamais trop tard pour s'inscrire!**

L'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) envoie une lettre d'information aux lecteurs intéressés depuis maintenant un an dans le but de

rappeler régulièrement les travaux qu'elle poursuit dans le domaine de la qualité des prestations médicales. Cette newsletter informe des différentes manifestations, des publications intéressantes, des outils utilisés et des projets engagés et paraît 3 à 4 fois par an. Vous pouvez vous inscrire à tout moment sous: [www.asqm.ch](http://www.asqm.ch) → Publications → Lettre d'information. Vous trouverez également d'autres publications et informations relatives à la qualité en médecine sur le site internet de l'ASQM: [www.asqm.ch](http://www.asqm.ch)

### **Rétrospective des travaux du Bureau «Données et démographie»**

Créé voilà un an, le Bureau Données et démographie se compose de membres des organisations faitières représentées à l'Assemblée des délégués et forme une plateforme d'information, de discussion et d'échange qui soutient le département DDQ dans la mise sur pied et le développement de projets et d'études relatifs aux données et à la démographie médicale. Le Bureau Données et démographie a pour but de connaître les besoins et positions des médecins et tente d'utiliser au mieux les synergies et d'étayer les travaux de la FMH au sein des organisations faitières.

D'importantes discussions ont eu lieu notamment au sujet du développement de la statistique médicale, de la recherche sur la couverture des soins, du projet statistique (MARS) exigé par la loi, de l'étude sur le revenu/taux d'occupation/structure des cabinets médicaux. De nouvelles conclusions et de nombreuses idées ont pu être dégagées. A l'automne 2014, les données disponibles ont été inventoriées, de même que les recensements déjà réalisés au sein du corps médical. Actuellement, le Bureau Données et démographie discute de ses futurs travaux. Il est notamment prévu de sensibiliser les médecins à l'importance pour le corps médical de disposer de ses propres données, d'évaluer les faiblesses de la collecte des données et de mettre en œuvre les améliorations nécessaires.

Pour obtenir de plus amples informations, soumettre vos suggestions ou proposer un projet, veuillez envoyer un courriel à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch)

Département Données, démographie et qualité (DDQ)

**ASQM** <sup>®</sup> FMH

**Académie suisse pour la qualité en médecine**

Qualité des prestations médicales: toujours au fait de l'actualité grâce à la lettre d'information de l'ASQM.



Informations concernant la formation postgraduée, les publications médicales, l'ouverture d'un cabinet, et bien plus encore, lors de l'Assemblée annuelle de la SSMI à Bâle.

## L'Assemblée annuelle de la SSMI à Bâle

La FMH, les Editions médicales suisses EMH et FMH Services vous accueilleront avec plaisir au stand F2 lors de la 83<sup>e</sup> assemblée annuelle de la SSMI qui se tiendra au Centre des congrès de Bâle du 20 au 22 mai. Les visiteurs pourront découvrir nos prestations dans des domaines aussi divers que celui de la formation postgraduée, des publications scientifiques, de la création, de la gestion ou de la remise d'un cabinet médical et de l'organisation d'un cabinet de groupe. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et de répondre à vos questions.

Pour de plus amples informations: [www.sgim.ch](http://www.sgim.ch)

FMH Services

## Nouvelle version du Flash de la FMH

C'est la dernière fois que vous lisez le Flash sous sa forme actuelle. Jusqu'ici, il vous parvenait au format pdf et était publié le même jour dans le «Bulletin des médecins suisses». A l'avenir, le Flash sera exclusivement envoyé par courriel à tous les membres de la FMH.

Prévu au début du mois de juin, le premier numéro proposera un ensemble de contenus électroniques plus étoffés et plus en phase avec l'actualité. Quatre fois par an, au début de chaque session parlementaire ordinaire, vous y trouverez des informations sur les projets et travaux en cours ou récemment achevés de la FMH. En juin, le premier envoi sera adressé à tous les médecins dont nous connaissons l'adresse électronique. Toutes celles et ceux qui souhaitent renoncer à ce service gratuit ont à tout moment la possibilité de se désinscrire.